

---

Adresse des administrateurs du département des Côtes-du-Nord félicitant le courage de la Convention qui a sauvé la liberté, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du département des Côtes-du-Nord félicitant le courage de la Convention qui a sauvé la liberté, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 458;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23155\\_t1\\_0458\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0458_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

législateurs, qui étoient les auteurs de ce complot liberticide. Les Robespierre, les Coutons, les Lebas, Saint-Just, les Hanriot, etc., en qui on avoit toute confiance, croyant qu'ils s'en seroient rendu dignes, mais, aprenant leurs forfaits, nous les avons à l'instant voués à l'exécration publique. Cela fait que l'on ne doit pas s'attacher aux personnes mais bien aux choses. Nous vous invitons à continuer votre surveillance active, et nous ne reconnoissons pour point de raliment que la Convention nationale. Nous la défendrons jusqu'à la mort.

Périssent les tyrans et les traîtres qui se couvrent du masque du patriotisme pour mieux nous tromper ! Vive la République ! Vive la Convention nationale !

BUTOR (*comm<sup>dt</sup>*) [et environ 60 autres signatures].

*g'*

[*Les maire, officiers municipaux et le conseil g<sup>dt</sup> de la comm. de La Rivière (1), à la Conv.; 20 therm. II*] (2)

Les maire et officiés municipaux et conseille générale de la ditte commune étant ensemblé au lieu ordinaire de leur séance, félicite La Convention nationale sur ces glorieux travaux, d'avoir punit le tirans Robespierre et les complice de leur infâmes conspiration et infamme traison. Dingne (*sic*) représentans, nous atendons la victoir de votre exa[c]titude. Vive La montagne ! Vive la République et les vrais républicains, mort au tirans ! C'es[t] notre désirre. S. et F.

Jean DAUDIE (*off. mun.*), LEROY (*maire*), Jacques DELIEE (*off. mun.*), CANTALEU (*off. mun.*), GOSSELIN (*off. mun.*), Jacque QUESNÉ, VIVIEN (*notable*), J.F. LECERF (*notable*), VALSEMEY (*agent nat.*), Charle LEQUESNE (*notable*).

*h'*

[*Les administrateurs du départ<sup>t</sup> des Côtes-du-Nord, à la Conv.; Port-Briec, 15 therm. II*] (3)

Représentans de la nation,

Votre courage vient encore de sauver la liberté. Les Français reconnoissants bénissent vos succès. La vigueur de vos décrets des 9 et 10 thermidor va prouver à l'Europe entière, qu'au milieu de vous-mêmes, les ambitieux, les dominateurs, quelque masque qu'ils empruntent, ne trouvent que la honte et l'échaffaut. Que les tirans frémissent en voyant le sort réservé à ceux qui voudroient monter les premières marches d'un trône renversé !

Constamment ralliés autour de la Convention, nous ne voyons que ses loix; nous mourons, s'il le faut, pour en assurer l'exécution. Les principes de l'égalité et de la liberté sont tout pour nous, les hommes ne sont rien; et la Convention seule a des droits à notre fidélité et à notre dévouement, qui sont inaltérables.

F. SAULNIER HAUTIERE, F. PRIGENT, HELLOZ, M. LE NÉE, GONESSIN.

*i'*

[*La sté popul. de Montauban (1), à la Conv.; Montauban, 17 therm. II*] (2)

Représentans,

Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Le monstre polytique qui tendoit sourdement à l'usurpation de la souveraineté du peuple français, a donc expié ses crimes. Son haleine empestée n'infectera plus le sanctuaire auguste de la représentation nationale. Ses accens sanguinaires et machiavéliques ne frapperont plus nos oreilles. Le scélétrat Robespierre n'est plus. Vous avez dévoilé, vous avez déconcerté ses trames atroces, et sa tête criminelle est tombée sous le glaive vengeur de la justice révolutionnaire, avec celles de ses coupables coopérateurs. La conjuration triumvirale s'est brisée contre le génie de la liberté et l'ardent amour de la patrie, qui ont dirigé votre courage dans la circonstance, la plus intéressante, peut-être, de la révolution française.

Après avoir sauvé la nation de la tyrannie du royalisme, et de celle du fédéralisme, vous la sauvez encore de la tyrannie dictatoriale. Combien ne devons-nous pas nous empresser de venir personnellement rendre un hommage civique à vos salutaires décrets ? Ils ont brisé les fers dont les Français étoient de nouveau menacés par une ambition aussi orgueilleuse qu'insensée, et par la soif dévorante d'une domination despotique.

Grâces vous soient rendues, dignes législateurs ! Continués, avec l'énergie et la sagesse qui vous caractérisent, la glorieuse carrière que la confiance de la nation vous a ouverte. Restez à votre poste pour anéantir les tyrans et les traîtres, et pour accomplir les heureuses destinées du peuple français. Autant vos vertus sont et seront respectées sur tous les points de la République, autant vos immenses travaux et votre énergie excitent et exciteront la reconnoissance nationale. S. et F.

DEREY (*présid.*), DESPAX cadet (*secrét.*), P<sup>re</sup> ESPINASSE cousin (*secrét.*), BEAULIEU (*secrét.*), DABRUC fils (*secrét.-exp[édi]t[ionnai]re de la sté*).

[*La sté popul. de la comm. de Montauban, aux patriotes de Paris; Montauban, 17 therm. II*]

(1) Ci-devant Saint-Sauveur, Calvados.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 1. Mention dans *B<sup>dt</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 313, pl. 1 248, p. 2. Mention dans *B<sup>dt</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) Lot.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 61, 62; *B<sup>dt</sup>*, 26 therm.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 472; *M.U.*, XLII, 442; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1 494; *Débats*, n<sup>o</sup> 690, 407. Voir aussi, ci-dessous, n<sup>o</sup> 42.